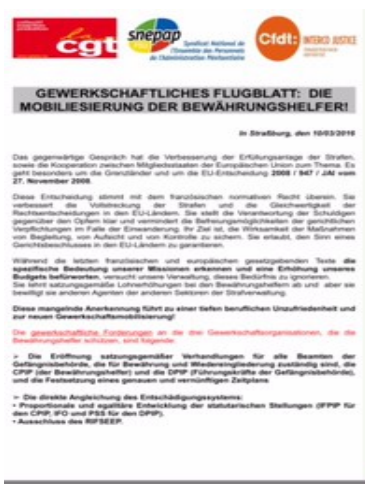


D'une seule voix, les personnels d'insertion et de probation sont engagés dans la lutte !

Aujourd'hui, les organisations professionnelles représentatives des SPIP étaient conviées par l'administration pénitentiaire sur trois jours, pour continuer les travaux sur l'élaboration du « Référentiel des Pratiques Opérationnelles » relatif à la méthodologie d'intervention des SPIP (RPO 1). Depuis plus de deux ans, les personnels et leurs organisations professionnelles se sont inscrits à marche soutenue dans une série d'échanges et de réflexions sur leurs pratiques. Mais, aujourd'hui, il n'est plus possible de rester à la table des discussions sans un minimum de reconnaissance envers ceux qui s'investissent pour un service public de qualité, en toutes circonstances. Parce que la reconnaissance de ces missions passe aussi par la reconnaissance de celles et de ceux qui les portent. L'intersyndicale Insertion et Probation suspend sa participation à ces travaux et à toutes les réunions qui viendraient à traiter de sujets propres aux SPIP, tant que les personnels n'obtiendront pas satisfaction sur leurs revendications légitimes.

Les trois organisations professionnelles représentatives des SPIP et de la filière insertion et probation **s'engagent dans le sillage des personnels qui, partout sur le territoire, montrent la voie** : la carte des SPIP est désormais presque intégralement couverte, plus de 100 Assemblées Générales pour autant de décisions collectives d'entrée en mouvement par des modalités diverses et variées : à travers un désengagement des réunions et nouvelles commandes institutionnelles, la sensibilisation des partenaires, des juridictions, des phrases types en parallèle de la transmission des rapports, des signatures types de courriels.... **Les personnels n'ont pas le droit de grève ? Mais ils ont des idées, actions :**



A Strasbourg, le jeudi 10 mars, l'Intersyndicale Insertion et Probation du SPIP 67 a profité d'un colloque sur l'amélioration des dispositifs d'exécution des peines entre Etats membres de l'Union Européenne pour sensibiliser ses participants aux enjeux d'une reconnaissance pleine et entière de la filière insertion et probation et de ses missions, tracts en français et... en allemand à l'appui !

Les personnels du SPIP 21, Dijon, s'engagent dans une démarche pédagogique pour expliquer leurs missions à la population par la distribution de tracts dans la Cité... Démarche similaire pour les SPIP de Fleury-Mérogis et de Lorient, devant les établissements cette fois, à l'intention des partenaires et des familles.

Port d'un brassard « SPIP en colère » à Nice (SPIP 06), Aix (13), au SPIP 72, SPIP 75 et 77, SPIP 22 et SPIP 54...et sans aucun doute ailleurs !

Le refus de pallier à l'insuffisance du nombre de collègues personnels administratifs en écartant les tâches indues : non remontée de statistiques au SPIP 59, refus de gérer les convocations pour les activités transversales au CD de Salon de Provence, refus d'assurer l'accueil au SPIP 60, Compiègne.

Désengagement au SPIP 83, Toulon, dans la préparation et l'organisation des « Jeux pénitentiaires »....

AU SPIP 45 LOIRET, LES RAPPORTS FERONT L'OBJET D'UNE RÉTENTION UNE SEMAINE PAR MOIS... TANDIS QU'À BORDEAUX LE SERVICE EST FAIT : RÉDIGÉS, LES RAPPORTS SONT STOCKÉS SUR UN COMMUN, À L'ANCIENNE....

Le 11 février, les SPIP 94 et 93 s'étaient rassemblés devant la DAP, nouvellement installée au Millénaire, au cours de la visite des lieux par le Ministre de la Justice fraîchement nommé...



Des banderoles pour la reconnaissance des SPIP affichées au SPIP 33...

Et au SPIP 78 :



Au SPIP 29 et chez le (presque) voisin du SPIP 14, les personnels d'Insertion et de Probation ont cessé de remplir les rubriques relatives au respect des obligations sur APPI !

En outre-mer, les personnels d'insertion et de probation ne sont pas en reste :

- La Réunion : application stricte du Manuel de mise en œuvre de la contrainte pénale et du futur RPO avec le refus d'engager le suivi dans le cas de dossiers ne contenant pas les pièces légales...
- En Polynésie, service fait... avec un suivi par téléphone...!

Refus de gérer les alarmes PSE au SPIP 14... Dans la Manche, SPIP 50, participation aux réunions institutionnelles sans prise de parole ! Les retenues sur salaire tomberont-elles pour extinction de voix ?

Le corps de direction des SPIP s'engage : fin du badgeage sur Origine lorsqu'il existe, retrait des réunions ou prise de parole avec développement des revendications ; blocage des statistiques, déclaration systématique des dépassements horaires au-delà des 48 heures hebdomadaires... sur les demandes de remontée de l'état de la mobilisation formulées par les DISP, remontée de « Smiley » pour l'humeur du jour...

Dans de nombreux services, comme à St Etienne, SPIP 42, à Dijon, SPIP 21, ou comme l'ont fait de jeunes professionnelles dans une réunion de portée nationale sur le CNE, et ce en présence de la Directrice de l'Administration Nationale, les personnels ouvrent des réunions institutionnelles par une déclaration demandant la reconnaissance pleine et entière de la filière insertion et probation !

Et sur une initiative de collègues du SPIP 37, 41 et 45, nous vous invitons à vous saisir, toutes et tous, d'une pétition...

Signez et faites signer, pour une reconnaissance de la filière insertion et probation :

https://secure.avaaz.org/fr/petition/Le_ministre_de_la_Justice_JeanJacques_Urvoas_Revalorisation_indemnitare_et_statutaire/?launch

LA RECONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES MISSIONS DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE PASSE PAR LA RECONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS QUI LES PORTENT !

PLACE A L'ACTION !

PARIS, le 24 mars 2016